

Lettre d'information

Juin 2020

Chers parents,

La saison 2019-2020 a été très fortement perturbée par l'arrêt de notre activité pendant presque 3 mois à cause du COVID-19. Nous avons pu cependant vous proposer une reprise des cours dès la réouverture du golf en respectant les gestes barrières. Nous avons également décidé de **prolonger la saison 2019-2020 durant l'été** pour que vos enfants puissent poursuivre leurs cours de golf.

De plus, les jeunes en autonomie auront l'accès gratuit sur le parcours (compact ou pitch and putt) jusqu'à la rentrée scolaire de septembre. Deux unités de seaux de practice seront également offertes par passage. La réservation pour le parcours sera obligatoire.

• **Rappel du règlement pour la période du 1^{er} juin 2020 au 30 août 2020**

L'inscription se fera EN LIGNE uniquement sur internet sur le principe de "1er inscrit, 1er servi"

<http://www.vert-marine.info/golfparcdutremblay/reservation> ou depuis notre site www.golf-parc-tremblay.com (RESERVER ECOLE DE GOLF)

Le compte doit être créé au prénom et nom de l'enfant. Si vous avez plusieurs enfants, créer un seul compte et indiquer leurs prénoms (exemple : Julia et Tiger WOODS). Et pensez à faire 2 réservations, 1 réservation est valable que pour 1 place !

► **Chaque enfant disposant de 12 points BIRDIE (1 point = 1 heure)**

Les séances d'une heure de NIVEAU 1 (1 point BIRDIE) seront ouvertes pour les enfants ayant les drapeaux verts, rouges, bleus et jaunes. Des séances de deux heures de NIVEAU 2 (2 points BIRDIE) seront proposées pour les jeunes ayant les drapeaux blancs, bronzes et classés. Des séances de deux heures TOUS NIVEAUX seront également organisées pendant les vacances d'été.

• **Réinscription sur la saison 2020-2021**

La reprise des cours pour la saison 2020-2021 est prévue le **9 septembre 2020** pour tous les groupes du mercredi et le **12 septembre 2020** pour tous les groupes du samedi.

La reprise des cours se fera de façon traditionnelle avec une séance par semaine à heure fixe.

Les cotisations annuelles seront à régulariser lors de la reprise des cours au mois de septembre 2020 (199€ pour le baby (1h/s), 215€ pour les kids (1h15/s), 245€ pour l'école de golf (1h30/s), 292€ pour les groupes compétition (2h/s) + Licence-assurance FFG à prévoir (entre 18€ et 27€ selon âge)

• **Avoir sur la réinscription 2020-2021**

Concernant la réinscription sur les séances du Baby golf, un avoir de 70€ sera réalisé sur la cotisation 2020-2021. Concernant les séances du kid golf ou de l'école de golf, un avoir sera réalisé en fonction du nombre de points BIRDIE restants.

COUPON REPONSE

REPONSE OBLIGATOIRE AVANT LE 15/07/2020 A REMPLIR PAR LES PARENTS

ATTENTION !!! : Nous vous demandons de bien vouloir nous confirmer le renouvellement de l'inscription de votre enfant avant **le 15 juillet 2020** au plus tard à l'aide du coupon-réponse ci-dessous.

⇒ **Au delà de cette date, votre enfant ne sera plus prioritaire sur les listes d'inscriptions.**

Je soussigné(e) (Nom et prénom des Parents) : _____

Confirme l'inscription et m'engage à régulariser la cotisation annuelle pour l'année 2020-2021 de :

Nom (enfant) _____

Prénom (1^{ier} enfant) _____ Age : _____

Prénom (2^{ème} enfant) _____ Age : _____

ATTENTION : Les groupes sont organisés par niveau et âge.
Les demandes de modifications seront étudiées en fonction des possibilités.

Observations des parents

Date :

Signature des parents





Golf du parc
du Tremblay

DOSSIER D'INSCRIPTION (2020-2021)

A remplir lisiblement. A nous rapporter le jour de la 1^{ère} séance de votre enfant.

NOM (enfant):

1^{er} enfant / Prénom :

Date de naissance :

2^{ème} enfant / Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

CP :

Ville :

Coordonnées des PARENTS

MERE
Nom/Prénom :

Téléphone domicile :

Téléphone travail :

Portable :

Email@ :

PERE
Nom/Prénom :

Téléphone domicile :

Téléphone travail :

Portable :

Email@ :

Signature des Parents

Cotisation 2020 - 2021

BABY GOLF (4/6 ans) 1h/semaine

- 199.00€ x 1 enfant
 Paiement en 2 x fois
 99.50€ x 2 (Chèque encaissé le mois suivant)

KIDS GOLF (7/11 ans) 1h15/semaine

- 215.00€ x 1 enfant
 Paiement en 2 x fois
 107.50€ x 2 (Chèque encaissé le mois suivant)

ÉCOLE DE GOLF (12/17 ans)

- 245.00€ x 1 enfant sur 1h30
 Paiement en 2 x fois
 122.50€ x 2 (Chèque encaissé le mois suivant)

292.00€ Compétition x 1 enfant sur 2h

- Paiement en 2 x fois
 146.00€ x 2 (Chèque encaissé le mois suivant)

- 10% à partir de 2 ENFANTS/Famille

(_____ € + _____ €) -10% = _____ €

- Paiement en 2 x fois
 _____ x 2 (Chèque encaissé le mois suivant)

LICENCE FFG OBLIGATOIRE

► **LICENCE GOLF 2020 & 2021 (SUR 16 MOIS)**
 Valable du 01/09/2020 au 31/12/2021

- 20€ pour les moins de 13 ans (ENFANT né à partir de 2008 inclus)
 27€ pour les jeunes de 13 à 18 ans (JEUNE né de 2002 et 2007 inclus)

► **LICENCE GOLF 2021 (SUR 12 MOIS)**
 Valable du 01/01/2021 au 31/12/2021
 (A PRENDRE OBLIGATOIREMENT LORS DE L'INSCRIPTION DE SEPTEMBRE 2020)

- 18€ pour les moins de 13 ans (ENFANT né à partir de 2008 inclus)
 21€ pour les jeunes de 13 à 18 ans (JEUNE né de 2002 et 2007 inclus)

DOCUMENTS A FOURNIR :

- LA FICHE D'URGENCE MEDICALE
 L'AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGES, DE VIDEOS ET DE NOMS
 UN CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE DU GOLF DATANT DE MOINS DE 3 MOIS OU LE QUESTIONNAIRE DE SANTE.

Les cours débuteront le **9 septembre 2020** ou le **12 septembre 2020** (selon les groupes) sur 34 séances environ. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés. Les horaires de début et fin des cours correspondent aux horaires de prise en charge par le moniteur. Le certificat médical d'aptitude à la pratique du golf est obligatoire pour une 1^{ère} inscription. Le golf informe les adhérents sur sa réglementation intérieure par un affichage à l'accueil du golf.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la société VM 94500. Elles sont indispensables pour la conclusion et la gestion de votre abonnement. Les destinataires des données sont les services administratifs. Le délai de conservation des données est de 5 ans à compter de la fin de votre d'abonnement. Sur justificatif de votre identité, vous bénéficiez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, d'un droit à la limitation des traitements, à la portabilité sur les informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données à l'adresse mail suivante : dpo@vert-marine.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : SAS VERT MARINE – A l'attention du Délégué à la Protection des Données - 4 rue de l'Industrie – 27930 GRAVIGNY. Vous bénéficiez également d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Documents à fournir

- La fiche d'urgence médicale
- L'autorisation d'utilisation des images, vidéos et de noms.
- Certificat médical (valable 3 ans) sans contre-indication à la pratique du golf datant de moins de 3 mois ou le questionnaire de santé.

CHARTE:

Cette charte rappelle les droits et les devoirs de chacun (enfants et parents). Elle constitue le règlement interne de l'Ecole de golf & Kids & Baby du golf du Parc du Tremblay.

Etre ponctuel aux séances, assister avec assiduité aux cours, excuser toute absence. Se montrer motivé, s'entraîner sérieusement et avoir un comportement ne nuisant ni à la sécurité, ni au bon déroulement des activités. Faire preuve de sportivité, avoir une tenue vestimentaire correcte et adaptée. Respecter le matériel (individuel ou collectif) ainsi que les structures mis à ma disposition (matériels, practice, parcours...)

L'encadrement se réserve le droit de suspendre ou de refuser les enfants dont le comportement serait en désaccord avec la présente charte. Les cours commencent à l'heure. Les parents s'engagent à accompagner l'élève jusqu'au lieu de l'école de golf et revenir les chercher sur ce même lieu au terme du cours.

INSCRIPTION :

L'inscription à l'Ecole de golf & Kids & Baby donne droit :

A l'enseignement collectif dispensé par les moniteurs du golf du parc du Tremblay selon les groupes de niveaux et d'âges le mercredi ou le samedi. A la gratuité du parcours compact ou pitch and putt suivant le niveau de jeu avec une autorisation des moniteurs (réservation obligatoire). Les enfants devront être accompagnés d'un adulte et se présenter à l'accueil avant chaque parcours. A la fourniture gratuite du matériel pendant les cours la première année.

De passer les épreuves des drapeaux ou de la carte verte selon le niveau de jeu (Licence obligatoire non comprise dans la cotisation de base). De participer aux différentes compétitions selon le niveau de jeu (Certificat médical obligatoire et licence obligatoire non comprise dans la cotisation, hors frais de droit d'entrée à la compétition à payer au club ou au comité départemental ou à la ligue).

Avant chaque début de séance, l'enfant pourra venir s'entraîner gratuitement au practice, le jeton devra être utilisé le jour même (1 jeton maximum par enfant).

Entre les séances, les jetons seront vendus au tarif préférentiel de 1€ pour 1 seau de 40 balles.

Nous vous rappelons que les jetons de practice sont destinés uniquement aux enfants dans le cadre de la pratique de l'école de golf.

Fait à Champigny-sur-Marne, le

**SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITE
PARENTALE ET DE L'ELEVE**

Je soussigné(e) / Nous soussignés (Nom et prénom du représentant légal ou des représentants légaux) :

.....

Domicilié(e)s au :

CP + Ville :

Autorise(ent) le personnel de l'accueil et / ou les moniteurs, le directeur du golf à prendre toutes dispositions en cas de maladie ou d'accident et, notamment, à avertir les services de secours d'urgence (SAMU/POMPIER) afin que : (NOM, prénom et date de naissance de l'enfant ou des enfants) :

.....

soit (soient) orienté(s), vers la structure hospitalière la mieux adaptée.

Le golf du parc du Tremblay s'efforcera de prévenir les représentants légaux ou le représentant légal dans les meilleurs délais aux numéros suivants :

N° de téléphone domicile :

N° de portable de la mère :

N° de téléphone du travail de la mère :

N° de portable du père :

N° de téléphone du travail du père :

Nom et N° de téléphone le cas échéant d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

.....

Observations éventuelles : (traitements médicaux, allergies, autres observations utiles.)

.....

.....

.....

Fait à

le.....

Signature du représentant légal /des représentants légaux

**NUMEROS UTILES : POMPIERS : 18 ou 112 - SAMU : 15
Centre antipoison (Paris) : 01 40 05 48 48**



Autorisation d'utilisation des images et vidéos, de reproductions de photographies, de capture d'images et d'utilisation de noms

En étant inscrit(s) au golf du parc du Tremblay, votre (vos) enfant(s) (nom, prénom et date de naissance)

.....
.....
est (sont) susceptible(s) d'être photographié(s) et/ou filmé(s) dans le cadre de leur enseignement ou lors de compétitions golfiques. Les représentants légaux s'engagent, par la signature du présent contrat, **à autoriser ou ne pas autoriser** l'utilisation d'images et vidéos, la publication et reproduction de photographies et capture d'images et d'utilisation de noms.

autorise le golf du parc du Tremblay à :

n'autorise pas le golf du parc du Tremblay à :

1) photographier ou filmer mon enfant dans le cadre de l'activité d'enseignement du golf et lors de compétitions qui auront lieu au golf du parc du Tremblay.

2) reproduire et diffuser ces images sur le(s) support(s) suivant(s) : papier, cd-rom ou dvd, site internet du golf, réseaux sociaux du golf ou des moniteurs, résultats de compétitions journaux, télévision, etc. (à préciser par les responsables de l'école de golf)

3) céder au comité départemental golf ou Ligue Ile-de-France ou FFGOLF ou Ministère de la Jeunesse et des Sports les droits concernant l'utilisation de ces images dans un but non lucratif. En d'autres termes, l'école de golf du parc du Tremblay s'engage à ne pas faire commerce des images créées ; ces images ne pourront donner lieu à aucune rémunération des élèves. Les images ne pourront en aucun cas être dénaturées ni détournées de leur contexte, par un montage ou par tout autre procédé. La légende ne pourra pas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de la personne. Dans le cas d'un site Internet, le responsable de l'école de golf atteste qu'il a bien effectué une déclaration à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ; d'autre part vous pourrez faire valoir votre droit d'accès et votre droit de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978).

Cette autorisation est valable pour toute la durée en cours de la saison de l'école de golf du parc du Tremblay (septembre à Juin). Elle pourra être révoquée à tout moment

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS : J'autorise le traitement informatisé et la sauvegarde des données personnelles de mon enfant par la Fédération Française de golf et le golf du parc du Tremblay dans les conditions décrites ci-après. Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé du golf du parc du Tremblay qui traitera et utilisera vos données uniquement dans la mesure où cela est nécessaire pour vous contacter, vous transférer les informations liées à l'Ecole de golf. Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée limitée à la saison de golf, sauf si vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant, dans les conditions décrites ci-après ou si une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire. Pendant cette période, nous mettons en place tous les moyens à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. L'accès à vos données personnelles est strictement limité au personnel du golf du parc du Tremblay Les données suivantes (Nom, prénom, date de naissance, sexe, validité du questionnaire médical) sont transmises à la Fédération Française de Golf pour la création ou le renouvellement de la licence et à ses organes internes et ses clubs affiliés et peuvent être communiquées aux partenaires fédéraux. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant

Fait à le

Le nom et prénom du représentant légal ou l'autorité parentale :

Signature du représentant légal /des représentants légaux
« Lu et approuvé »